

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD DES SEIGNEURS		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	29
Établissement	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	Adresse	36, rue des Seigneurs
Région	Montérégie	Ville	Boucherville

Informations sur la visite

Date de la visite	3 avril 2023	Reddition de comptes 1	3 avril 2024
Date de transmission			

Droits des résidents et personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents et de mettre en place un comité de résidents.	<ul style="list-style-type: none"> L'Installation n'informe pas le résident et ses proches de l'existence du comité de résidents. Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année. 	En cours

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bienveillance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;

Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs; les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués auprès des résidents afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant les troubles neurocognitifs majeurs. Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bienveillance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents, leurs proches ainsi qu'aux différents acteurs du milieu. 	Réalisé
		Réalisé

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner.	<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. 	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins et qui favorisent leur autodétermination.	<ul style="list-style-type: none"> • Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques, notamment au niveau de l'utilisation de stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence. 	Réalisé

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison; Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents.	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité milieu de vie est inactif. 	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités quotidiennes, stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> • Le milieu de vie manque d'animation en n'offrant pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles. • Les activités individuelles et de groupe proposées ne sont pas suffisamment variées et ne respectent pas les capacités fonctionnelles du résident. • Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne. 	Réalisé